

**ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA  
COMITÉ D'EXAMEN**

**ANNEXE III / ARTICLE 1  
LÉGISLATION CONCERNANT L'ARPENTAGE DES TERRES DU CANADA**

**Mars 2002  
(Règlements du 18 mars 1999)**

Cet examen est constitué de 10 questions sur 3 pages.

**Points**

**Q. no**

**Durée : 3 heures**

**Valeur Gagnés**

	<p>En 2001, un arpenteur des terres du Canada (ATC) est embauché pour faire l'arpentage du site d'un gîte touristique à l'état sauvage dans un coin éloigné des Territoires du Nord-Ouest. La parcelle de terre de la Couronne fédérale à arpenter est détenue par Nahanni Adventures (1997) Ltd. selon une convention de vente. Le levé officiel le plus proche est situé à environ 65 km. Le levé nécessite l'obtention d'un titre pour le terrain. L'autorisation pour procéder à l'arpentage a été accordée.</p> <p>La parcelle est de forme approximativement carrée, ses limites nord, est et ouest sont orientées selon les points cardinaux et elle couvre environ 36 ha. Le côté sud est attenant à une rivière navigable. L'ensemble du terrain est en pente douce vers le sud jusqu'à la rivière et la région est boisée selon une densité moyenne d'un mélange de pins et d'épinettes pouvant atteindre jusqu'à 30 cm de diamètre.</p>		
1	a. Selon quelle législation l'arpentage sera-t-il effectué?	2	
	b. Quel officiel ou quelle entité aurait accordé l'autorisation de procéder à l'arpentage?	2	
	c. Nommer trois moyens à partir desquels une direction (gisement) pour l'arpentage pourrait être dérivé.	3	
	d. Décrire trois techniques ou procédures qui pourraient être disponibles pour faire le rattachement requis pour l'arpentage.	3	
	e. Quelle sera la documentation à produire pour chacune des options que vous avez énumérées en (d)?	4	
	f. Qui ratifiera le plan d'arpentage et selon quelle autorité?	2	
	g. Quel document permet qu'un certificat de titre soit délivré au Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds?	2	
	h. Nommer l'officiel qui émettra le certificat de titre.	2	
	i. L'ATC qui effectue l'arpentage a défini la limite sud de la parcelle par une série de repères en ligne droite. Décrire l'emplacement de cette limite de repères par rapport à la ligne de la rive située à proximité.	3	
	j. Quel élément défini de manière légale est utilisé pour positionner la rive aux fins de l'arpentage cadastral?	2	
	k. Quelle est l'origine de l'exigence en matière d'emplacement de la limite décrite en (j)?	3	
	l. Dessiner un croquis montrant clairement seulement la portion du corps du plan officiel qui sera préparé pour l'arpentage. Identifier les terres dont le plan tiendra compte à l'aide d'une couleur. Supposer toutes les informations nécessaires pour compléter le corps du plan. Ne pas montrer les détails de la légende, les serments, les attestations ou la certification.	9	
	m. Est-ce que c'est Nahanni Adventures (1997) Ltd. qui réalise le plan? Si oui, sous quelle forme? Sinon, pourquoi?	4	

2	<p>a. Supposez que vous êtes l'ATC embauché(e) pour faire l'arpentage décrit à la question 1 et, qu'au cours de l'arpentage de la limite nord de la parcelle, vous remarquez une borne légale de claim minier à environ 80 mètres au sud du point milieu de la limite nord. Le poteau est debout et porte une étiquette d'identification en métal sur laquelle est inscrit « SW3, ...MIRAGE ». Toutes les autres inscriptions sont oblitérées. En suivant les vieilles lignes d'emplacement plaquées, vous trouvez éventuellement les trois autres bornes légales du claim et déterminez que sa limite ouest a une direction d'environ 335° à partir de la borne légale SW3. Grâce à un appel par téléphone mobile (SatPhone) au registraire minier du District de Nahanni vous apprenez que le claim isolé MIRAGE a été localisé en 1994 et a été maintenu en règle jusqu'à aujourd'hui.</p> <p>Dessiner un croquis montrant clairement la relation entre ce claim minier et la parcelle que vous êtes en train d'arpenter.</p> <p>b. Identifier à l'aide d'une couleur sur le croquis de la question (a) la limite de la parcelle telle que vous la tracerez et expliquer votre raisonnement.</p> <p>c. Quelles sont les deux options qui seront bientôt posées en regard du statut de ce claim minier?</p>	4	
3	<p>Supposons que la parcelle créée à la question 1 par arpentage reçoive un certificat de titre en décembre 2001. En mars 2002, le propriétaire décide de subdiviser la parcelle afin de créer un site de 10 ha pour une résidence personnelle.</p> <p>a. Quel officiel autorisera la demande de subdivision?</p> <p>b. En vertu de quelle autorité législative la subdivision sera-t-elle effectuée?</p> <p>c. Quelles sont les options disponibles quant à la désignation du restant de la parcelle originale (de départ)?</p>	2	
4	<p>Dessiner un croquis clairement annoté montrant l'unité C, section 21, étendue quadrillée 69°20', 133°30'W, Territoire du Yukon, telle que prescrite par le Règlement sur les terres pétrolifères et gazifères du Canada. Dessiner et identifier les unités adjacentes seulement à l'aide de leur dénomination.</p>	8	
5	<p>a. Une réserve indienne est créée à partir de terres de la Couronne non arpentées dans le centre des Territoires du Nord-Ouest en prévision d'un règlement en matière de revendications territoriales avec la bande locale d'Indiens. En vertu de quelle législation le levé officiel de la réserve devrait-il être effectué?</p> <p>b. Plusieurs années après l'arpentage et la création de la réserve par décret, le ministre des Transports identifie le besoin d'un site de radiophare non directionnel à l'un des coins de la réserve. Le ministère des Transports veut obtenir un bail de 99 ans pour la portion requise.</p> <p>Décrire le processus qui doit être suivi de manière à effectuer une telle transaction. Quelle est l'autorisation légale pour ce processus?</p> <p>c. Quel moyen est disponible pour la délivrance d'un titre à un Indien qui possède légalement une terre dans une réserve?</p>	2	
6	<p>Qu'est qu'une « unité de terrain nu » dans la <i>Loi sur les condominiums</i> (Territoires du Nord-Ouest)?</p>	4	
7	<p>Qu'est-ce qui définit la norme de précision minimale pour la fermeture de l'arpentage décrit à la question 1? En faisant toutes les hypothèses nécessaires, calculer sa valeur dans la question 1.</p>	6	
8	<p>Un ruisseau dans le district minier historique du Klondike au Yukon a récemment fait l'objet d'un jalonnement de claim minier pour l'exploitation d'un placer pour la première fois. Une section donnée du ruisseau aura éventuellement une ligne de base droite d'environ 3 km de longueur.</p> <p>À l'aide d'un croquis clairement annoté et dressé en unités impériales, montrer :</p> <p>a. les claims entiers du ruisseau des deux premiers localisateurs des claims découverts</p>	2	

8	b. un claim de ruisseau standard subséquent dont les bornes légales sont éventuellement établies comme étant distantes l'une de l'autre de 740 pieds, mesurés parallèlement à la ligne de base c. un claim en terrasse de dimension entier de la premier rangée de la rive gauche	2 2	
9	Dans la question 8, quel officiel agissant au nom du gouvernement du Canada peut autoriser et diriger l'arpentage de la ligne de base?	2	
10	<p>Un arpenteur des terres du Canada « A » soumet un plan et les notes d'un arpentage d'une subdivision résidentielle dans le parc national de Banff à la demande du directeur du parc. Le plan est approuvé par Parcs Canada et ratifié par l'Arpenteur général. Dans le cadre d'un projet de remembrement des terres subséquent, il est proposé de compiler un nouveau plan officiel en utilisant l'arpentage et le plan officiel antérieurs. Il est proposé de compiler ce plan en ne faisant qu'une inspection au terrain des bornes posées, que l'on sait être inchangées puisque la subdivision originale n'a jamais fait l'objet d'un développement. Aucune nouvelle limite ne serait engendrée par le projet de remembrement et tous les points d'intersection des limites coïncident avec les bornes existantes.</p> a. Est-ce que l'ATC « A » peut compiler ce plan sans arpentage de retracé des limites? Pourquoi? b. Est-ce qu'un autre ATC que l'ATC « A » peut compiler ce plan? Pourquoi? c. Vos réponses en (a) et (b) sont-elles différentes si certaines des limites créées par le remembrement, bien que les bornes soient toutes présentes, ne sont pas des limites apparaissant sur le plan original ratifié? Pourquoi?	2 2 3	
	<b>Total de points :</b>	100	